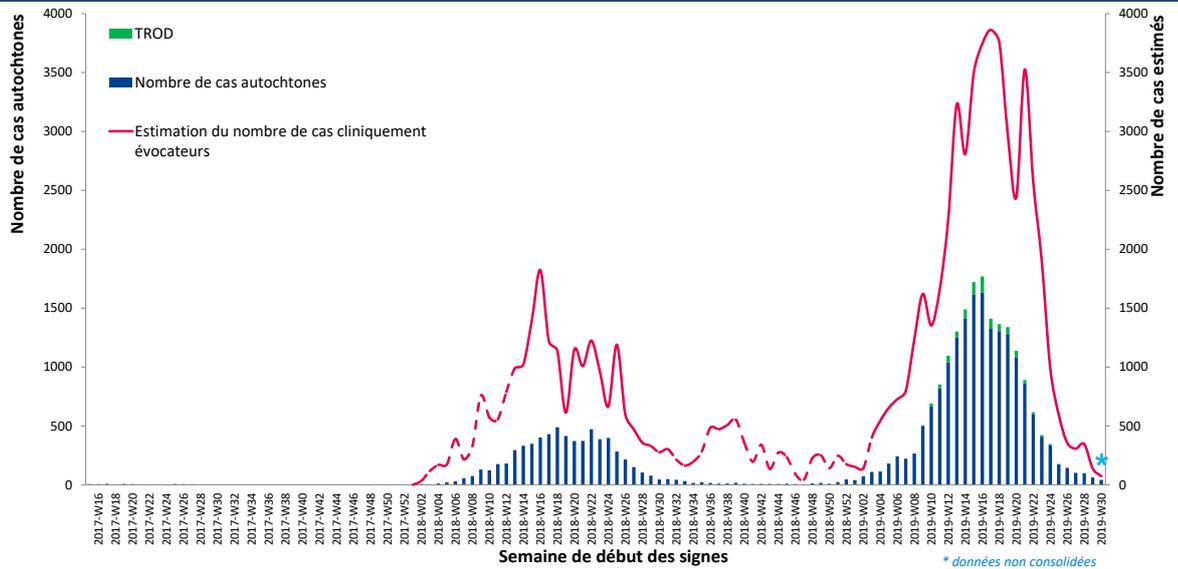


Points clés

- Plus de 48 650 cas cliniquement évocateurs depuis le début de l'année 2019 : diminution du nombre de cas cliniquement évocateurs en S29 (138) et S30 (73) ;
- Plus de 17 990 cas ont été confirmés depuis le début de l'année 2019 : le nombre de cas confirmés poursuit sa baisse en S29 et S30 avec respectivement 62 et 42 cas confirmés (données non consolidées) ;
- En semaine 30, la moitié des communes (13/24) rapportaient encore des cas ;
- St Pierre et St Paul représentent actuellement les principaux foyers ;
- Globalement, le nombre de cas de dengue diminue ou se stabilise dans les communes où le virus circule, à l'exception de St Louis et de St Paul où une légère augmentation du nombre de cas est observée en semaine 30 ;
- Deux sérotypes, DENV1 et DENV2, circulent toujours sur toute l'île ;
- La vigilance reste de mise concernant les diagnostics différentiels, c'est le cas de la rougeole essentiellement dont de nouveaux cas sont régulièrement diagnostiqués.

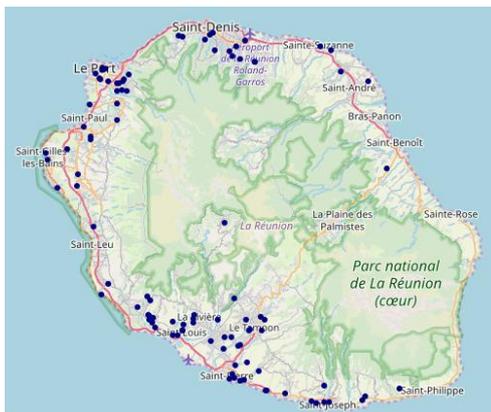
Surveillance des cas de dengue et des syndromes cliniquement évocateurs

Figure 1 – Distribution des cas de dengue déclarés par semaine de début des signes, La Réunion, S15/2017–S30/2019 (n = 24 867) et estimation du nombre de cas cliniquement évocateurs (S01/2018–S30/2019) (n= 75 069)



Le nombre de cas confirmés poursuit sa baisse. Après une stabilisation au cours des précédentes semaines, le nombre de cas cliniquement évocateurs de dengue repart à la baisse en semaines 29 et 30.

Figure 2 – Localisation des cas de dengue, La Réunion S29 et S30-2019 (date de début des signes)



- En semaine 30, plus de la moitié des cas ont eu lieu dans la région sud dont 19% à St Pierre et 14% à St Louis.
- La part des cas dans l'ouest se situe toujours autour de 30% dont 19% à St Paul.
- Les communes du nord voient leur proportion de cas se stabiliser en S30 autour de 15%
- Dans l'est, des cas sporadiques sont encore rapportés dans les communes de St André et St Benoît

Les autres dispositifs de surveillance

Surveillance des passages aux urgences

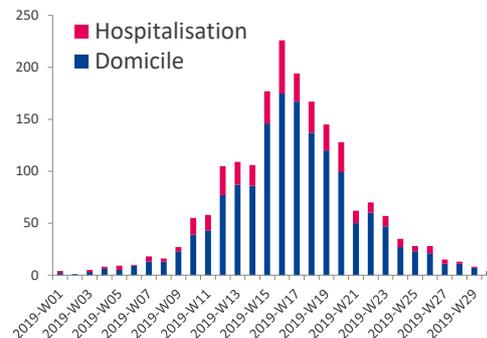
Depuis le début de l'année 2019, 1 888 passages aux urgences ont été codés dengue. Au cours des semaines 29 et 30, le nombre de passages pour dengue aux urgences a continué de diminuer avec respectivement 8 et 4 recours. Sur cette période, la proportion d'hospitalisations découlant de ces passages était de 17%.

Surveillance des cas de dengue hospitalisés

Depuis le début de l'année 2019, 631 hospitalisations de > 24h ont été rapportées. Lorsque la variable sévérité était renseignée (358), 76 patients ont présenté une forme sévère (17%).

Surveillance de la mortalité

Depuis le début de 2019, 12 décès liés à la dengue ont été rapportés et investigués : 7 ont été classés comme directement liés et 5 comme liés à la dengue mais indirectement.



Analyse du risque

Malgré la baisse du nombre de cas, l'ensemble de l'île reste concernée par la circulation virale. Par ailleurs, la circulation autochtone du DENV1 sur l'ensemble de l'île implique un risque potentiel de dengue secondaire chez des personnes préalablement infectée par le DENV2 mais aussi de prolongation de la période de circulation virale étant donné l'absence documentée d'immunité de la population contre ce sérotype.

Par ailleurs, les congés scolaires et les déplacements qu'ils entraînent nécessitent un renforcement des messages de prévention :

- Les voyageurs à destination d'une zone d'endémie ⁽¹⁾ doivent se protéger des piqûres pendant leur séjour et à leur retour à la Réunion, pour éviter l'importation de cas et l'introduction d'autres sérotypes du virus sur l'île.
- Les voyageurs à destination de la métropole doivent se protéger des piqûres au cours de leur séjour afin d'empêcher la survenue de cas autochtones en métropole.
- Une circulation autochtone du virus de la dengue à Mayotte (DENV1 et DENV2) a été récemment mise en évidence nécessitant une vigilance chez les voyageurs au départ et au retour de cette île.

Enfin, certains diagnostics différentiels doivent être envisagés devant un syndrome dengue-like ou une éruption cutanée : c'est le cas notamment de la rougeole mais également de la fièvre de la vallée du Rift chez des patients de retour des zones d'échange de la COI avec la Réunion.

Gestes de prévention

L'**Aedes**, moustique vecteur de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- ✓ Se protéger contre les piqûres de moustiques (**répulsifs**, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires...) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- ✓ Éliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, ...) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires. Respecter les jours de collecte des déchets.
- ✓ Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

Préconisations

- Avec le retour d'une circulation inter-épidémique, la **confirmation biologique de chaque cas suspect* de dengue** est recommandée pour permettre la détection de nouveaux foyers et la mise en œuvre des **actions de gestion**.
 - * *Syndrome dengue-like: fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).*
 - *Dans les 5 premiers jours suivants l'apparition des symptômes => RT-PCR*
Entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour => RT-PCR et sérologie (IgM/IgG)
Au delà de 7^{ème} jour => sérologie seule (IgM/IgG)
- Le traitement est **symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traités par du **paracétamol**. *En aucun cas, l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits* ⁽²⁾.

Méthodologie

L'ensemble des dispositifs de surveillance de la dengue sont détaillés dans le point épidémiologique précédent accessible à cette adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue/documents/bulletin-regional/surveillance-de-la-dengue-a-la-reunion.-point-epidemiologique-au-19-fevrier-2019>

Pour en savoir plus

⁽¹⁾ <https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-may-2019.pdf> ⁽²⁾ Le point sur la Dengue : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue>